

*OUTIL NUMERIQUE POUR LA
DIRECTION DE L'ECOLE*

ANNEXE : *Prévision des effectifs*

PREAMBULE

Ce document décrit les différentes étapes liées à la fonctionnalité « **Prévision d'effectifs** » de l'application « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole ».

Remarque importante :

A partir de la version 11.3, la campagne de prévisions d'effectifs réalisée à l'aide de « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole » distingue :

- La campagne des prévisions dans les écoles publiques,
- La campagne des prévisions dans les établissements privés du 1^{er} degré.

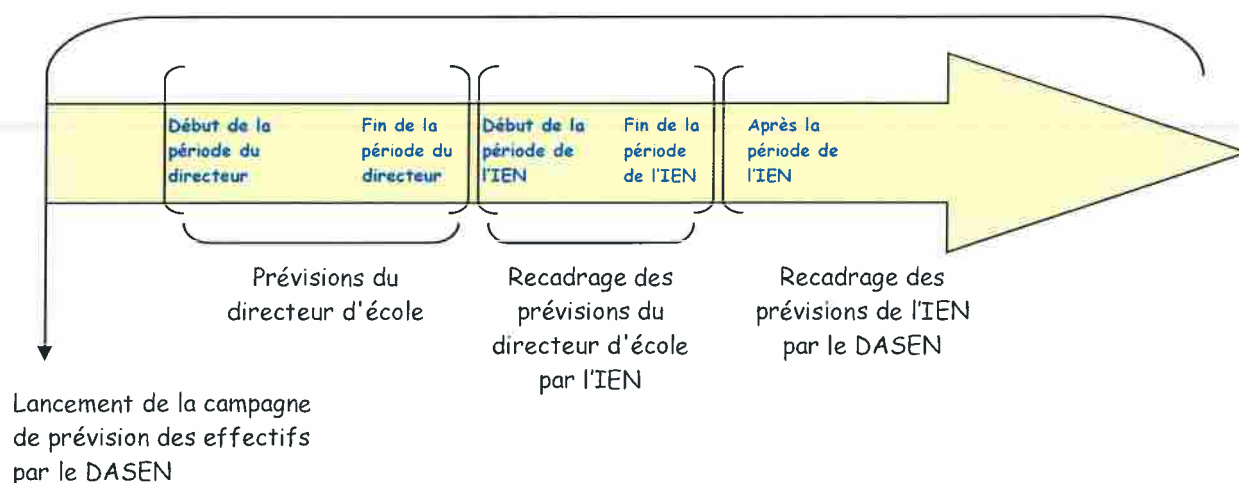
Les prévisions d'effectifs dans les écoles publiques sont réalisées par trois acteurs :

- Le directeur d'école,
- L'IEN,
- Le DASEN.

Elles se déroulent sur trois périodes :

- La période du directeur d'école,
- La période de l'IEN,
- La période du DASEN.

Services départementaux

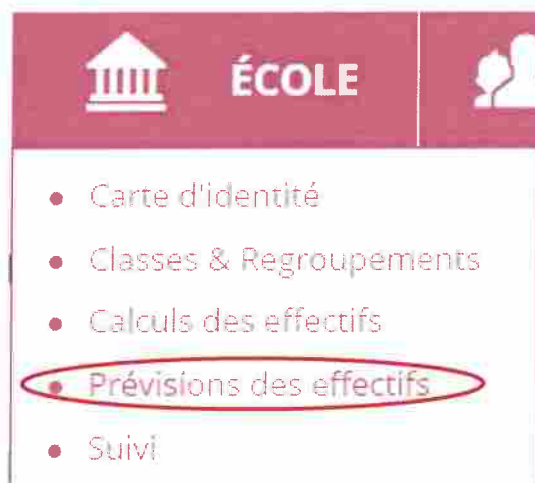


ELABORATION DES PREVISIONS D'EFFECTIFS
PAR LE DIRECTEUR D'ECOLE PUBLIQUE

Le directeur est amené à répondre à des demandes de prévisions des effectifs émises par le DASEN au titre de l'année scolaire suivante.

Cette opération ne peut être effectuée que dans la période définie par le DASEN.

Dans le menu « **Ecole** », suite à la demande du DASEN reçue par mël, le directeur effectue des prévisions d'effectifs pour l'année scolaire suivante à l'aide du menu « **Ecoles** »/« **Prévision effectifs** »/« **Effectuer des prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire N+1** ».



Principes :

- Tant que la période du directeur d'école n'est pas achevée, le directeur d'école peut réaliser autant de « brouillons » de prévisions d'effectifs de son école qu'il le souhaite.
- La montée pédagogique est réalisée automatiquement, sans aucune intervention du directeur. Elle consiste à faire glisser au niveau supérieur les effectifs d'élèves constatés, c'est-à-dire calculés automatiquement à la date de début de la période du directeur.
- Au vu de ces informations, le directeur peut :
 - o Soit corriger la montée pédagogique,
 - o Soit corriger les entrées et les sorties,
 - o Soit agir sur les 3 lignes.
- La ligne « TOTAL » est calculée automatiquement, dès que le directeur saisit une valeur dans une des cases de ces 3 lignes.

Remarques :

Dans les écoles maternelles et primaires, la case « TPS » de la montée pédagogique automatique est toujours à zéro. Le directeur doit saisir les valeurs correspondantes dans la ligne « Entrées », si besoin.

Dans les écoles élémentaires, la case « CP » de la montée pédagogique automatique est également toujours à zéro. Le directeur doit également saisir les valeurs correspondantes dans la ligne « Entrées », si besoin.

La prévision s'effectue en trois étapes.

Etape 1 : Le directeur saisit les prévisions d'effectifs de son école, en ajustant si besoin la montée pédagogique, et complétant si nécessaire les entrées et les sorties. Puis il enregistre l'état sur lequel il vient de travailler. Le directeur peut réaliser et enregistrer autant d'états « brouillons » qu'il le souhaite.

Etape 2 : Le directeur consulte et édite l'état ou les états « brouillons » de son choix.

Etape 3 : Avant le terme de sa période, le directeur doit valider un des états « brouillons », pour que l'IEN et le DASEN puissent visualiser les prévisions proposées par le directeur.



Prévisions des effectifs

Saisir les prévisions des effectifs de l'année N+1

← Etape 1

- Ajustement des prévisions des effectifs pour l'année suivante

Gérer les prévisions des effectifs

- Consulter, valider ou supprimer un état des prévisions des effectifs

← Etapes 2 et 3

ETAPE 1 : SAISIE DES PREVISIONS DES EFFECTIFS POUR L'ANNEE N+1

La montée pédagogique est calculée automatiquement. Elle correspond aux **effectifs constatés** (1) à la date du 1^{er} enregistrement de prévisions du directeur.

L'application simule automatiquement la montée pédagogique des élèves : tous les élèves admis définitifs, ayant un INE et répartis dans un niveau d'enseignement sont passés au niveau supérieur.

Remarque très importante :

Le directeur doit saisir et enregistrer ses prévisions pour que la ligne « effectifs constatés » soit commune au directeur, aux IEN et au DASEN.

Le directeur corrige éventuellement les chiffres de la montée pédagogique automatique sur la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) » (2).

Puis, il saisit le nombre d'élèves entrants et le nombre d'élèves sortants, exprimés en valeur absolue, pour signifier que de nouveaux élèves sont susceptibles d'arriver ou bien des élèves sont susceptibles de quitter l'école.

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique directeur + les entrées - les sorties.

Exemple :

- Soit 12 élèves en CP sur la ligne « Montée pédagogique automatique ».
- Le directeur constate que 2 élèves de plus sont susceptibles de fréquenter l'école au CP pour la rentrée prochaine.
- Sur la ligne « Entrées », le directeur saisit la valeur : 2.
- Le TOTAL (directeur) ajoutera automatiquement « 2 » au nombre d'élèves prévus de la colonne CP.
- A contrario, si le directeur avait saisi « 2 » sur la ligne « Sorties » signifiant ainsi que le CP compterait 2 élèves de moins à la rentrée prochaine, le TOTAL (directeur) aurait été diminué automatiquement de « 2 » dans la colonne considérée.

Le directeur enregistre la prévision d'effectifs à l'aide du bouton « **Enregistrer** » (3).

Si le directeur ne souhaite pas corriger les chiffres de la montée pédagogique automatique, il peut directement enregistrer le tableau. La ligne « TOTAL » reprendra à l'identique la ligne de la montée pédagogique automatique.

Saisie des prévisions des effectifs de l'année N+1

État au 25/11/2016

Remarque : traitement automatisé par le DASEN. Du 25/11/2016 au 26/11/2016

Élèves répartis par niveau + cycle (ULIS)

Niveau	Ordinaire								Total (1-2+3)	ULIS			Total (1-2+3)	TOTAL
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)		CYCLE III (3)			CYCLE I (1)	CYCLE II (2)	CYCLE III (3)		
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2					
Nombre de classes										3				3
Effectifs constatés (au 05/01/2016)	0	6	9	4	6	2	3	12	4	48	0	0	0	48
Montée pédagogique automatique	0	0	6	9	4	6	0	5	0	30	0	0	0	30
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	0	2	0	0	40	0	0	0	40
Entrées (prévisions)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (prévisions)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (directeur)	0	0	6	9	0	6	2	5	12	40	0	0	0	40

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + entrées - sorties

(3)

Remarque : Le directeur peut réaliser et enregistrer plusieurs prévisions d'effectifs tant que sa période de traitement n'est pas terminée.
Si le directeur n'enregistre pas le tableau, il perdra les saisies réalisées.

ETAPE 2 : CONSULTATION ET EDITION DES PREVISIONS D'EFFECTIFS

Dans le menu « **Gérer les prévisions des effectifs** », le directeur a accès à toutes les prévisions d'effectifs qu'il a pu enregistrer. Ces prévisions sont classées par ordre antéchronologique (1).

Gestion des prévisions des effectifs Retour

Consulter, valider ou supprimer un état de prévisions des effectifs

(1) Active/active des prévisions

2017-2018

Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	non validé	valider
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	validé	

Après avoir sélectionné un état, le directeur peut visualiser sur l'écran le tableau des prévisions correspondant à cet état, et l'éditer au format Excel en cliquant sur le bouton XLS.

Consultation des prévisions des effectifs de l'année 2014-2015 XLS Retour

État du 07/12/2013

Requête de traitement demandée par le DASEN: Du 18/11/2013 au 04/12/2013

Élèves répartis par niveau - cycle (ULIS)

Niveau	Cycle I										Total (1+2+3)	Cycle II				Total (1+2+3)	TOTAL
	IPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Cycle I (1)		Cycle II (2)	Cycle II (3)				
Nombre de classes											7				7	10	
Effectifs constatés (au 30/11/2013)	0	0	0	0	26	30	36	30	30	152	0	0	0	0	152		
Effectifs prévisionnels (au 30/11/2013)	0	0	0	0	26	30	36	30	30	124	0	0	0	0	124		
Effectifs pédagogiques (au 30/11/2013)	0	0	0	0	36	28	30	30	30	160	0	0	0	0	160		
Entrées (hors DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sorties (hors DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL (hors DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160		
Entrées (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sorties (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL (DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160		
Entrées (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Sorties (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL (DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160		

* TOTAL = Effectifs prévisionnels directeurs - entrées - sorties

Etat du 07/12/2013 - Période de traitement demandée par le DASEN du 18/11/2013 au 04/12/2013															
Niveau	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		TOTAL (1+2+3)	TOTAL				
	IPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		CYCLE I (1)	CYCLE II (2)	CYCLE III (3)	TOTAL	
Nombre de classes										7				1	10
Effectifs constatés (au 30/11/2013)	0	0	0	0	26	30	36	30	30	152	0	0	0	0	152
Effectifs prévisionnels (au 30/11/2013)	0	0	0	0	26	30	36	30	30	124	0	0	0	0	124
Effectifs pédagogiques (au 30/11/2013)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160
Entrées (hors DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (hors DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (hors DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160
Entrées (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160
Entrées (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorties (DASEN)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (DASEN)	0	0	0	0	36	28	30	36	30	160	0	0	0	0	160
Total = effectifs pédagogiques structure + (Entrées - Sorties)															

ETAPE 3 : VALIDATION DES PREVISIONS D'EFFECTIFS

Un clic sur le bouton « **Valider** » (1) permet au directeur de répondre à la demande de validation faite par le DASEN.

La validation d'un état doit être **obligatoirement** faite par le directeur avant le terme de sa période.

Par la validation, le directeur indique à l'IEN qu'il a terminé son travail de prévisions et qu'il valide les informations communiquées.

En outre, cette validation permettra à l'IEN de pouvoir procéder à un recadrage collectif s'il ne souhaite pas apporter de modification.

Remarque importante :

L'état validé par le directeur d'école sera automatiquement archivé au terme de sa période et apparaîtra sur l'écran de l'IEN « **Elaborer les prévisions des effectifs de l'année suivante** » avec la colonne « Validée par le directeur » qui mentionnera « Oui ».

En cas de non saisie par le directeur, la mention sera « Non » et la ligne école comportera des « - ».

En cas de non validation par le directeur, la mention sera « Non » et la ligne école comportera des valeurs que le directeur n'aura pas validées.

Gestion des prévisions des effectifs

Consulter, valider ou supprimer un état de prévisions des effectifs

Année scolaire des prévisions: 2017-2018

Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut
Etat du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/11/2016	non validé
Etat du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/11/2016	validé

En cliquant sur le bouton « **OK** » (2), le directeur confirme la **prévision des effectifs** effectuée à la demande du DASEN.

Le directeur d'école peut éditer au format tableur le tableau correspondant (3).

Direction générale de l'enseignement scolaire – Bureau du suivi des systèmes d'information



Gestion des prévisions des effectifs

[Retour](#)

Consulter, valider ou supprimer un état de prévisions des effectifs

Année scolaire des prévisions

2017/2018



Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 08/10/2016	validé

(4)

LA GESTION DES ETATS DE PREVISIONS PAR LE DIRECTEUR

En cliquant sur le menu « **Gérer les prévisions des effectifs** », le directeur visualise l'écran suivant, qui présente tous les états de prévisions réalisés par ses soins.

Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut
Etat du 09/12/2013	(1) Du 15/11/2013 au 04/12/2013	archivé

Le directeur choisit l'année scolaire au cours de laquelle ont été réalisées les prévisions.

A chaque état est associée une date de réalisation de l'état – une période de traitement – un statut.

Un état peut avoir les statuts suivants :

- **Non validé** : le directeur n'a pas encore cliqué sur « **Valider** ». Au terme de la campagne de prévisions, le directeur ne pourra pas visualiser les recadrages faits par l'IEN et le DASEN.
- **Validé** : le directeur a cliqué sur « **Valider** ». Au terme de sa période, l'état validé pourra être archivé automatiquement.
- **Archivé** : cet état apparaît suite à 2 actions.
 - o L'état validé par le directeur passe automatiquement au terme de la période du directeur, à l'état archivé. Le tableau de prévisions du directeur est visible par l'IEN dans le menu « **Consulter les archives des prévisions des effectifs** ».
 - o Au terme de la période du DASEN, le DASEN a autorisé le directeur à visualiser l'état « officiel » de prévisions pour l'école (l'opération d'archivage réalisé par le DASEN consiste à signifier au directeur l'état de prévisions que le DASEN retiendra pour cette école). Cet état préalablement validé par le directeur et archivé automatiquement aura été recadré et validé par le DASEN après avoir été recadré et validé par l'IEN. Le tableau des prévisions de l'école comporte les lignes du directeur, les lignes de l'IEN et les lignes du DASEN.

Consultation d'une prévision d'effectifs

En cliquant sur un lien (1), le directeur a la possibilité de visualiser l'état de son choix.

Le directeur peut consulter autant de prévisions que de « brouillons » réalisés.

Au terme de sa période de traitement, il peut également consulter une prévision dans l'état « archivé » suite à l'archivage automatique du dernier état validé par ses soins. Le tableau de prévisions ne comportera que les lignes du directeur.

Au terme de la campagne de prévisions, si le DASEN a autorisé le directeur à consulter les prévisions « officielles », le directeur constate que l'état archivé décrit ci-dessus s'est enrichi des lignes recadrées par l'IEN et des lignes recadrées par le DASEN.

La ligne Total (DASEN) indique les prévisions définitives que le DASEN retiendra pour l'école.

Suppression d'une prévision d'effectifs

Tant que la date de fin de traitement par le directeur n'est pas atteinte, le directeur a la possibilité de supprimer l'état validé ou non en cliquant sur la corbeille (2).



Date de l'état des prévisions	Période de traitement demandée par le DASEN	Statut	
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	non validé	valider
État du 07/10/2016	Du 07/10/2016 au 09/10/2016	validé	

Un écran de confirmation (similaire à celui de la validation) s'affiche.

Remarque :

Il est recommandé, au terme de la campagne des prévisions, de supprimer les états intermédiaires pour ne conserver que l'état archivé autorisé à la consultation par le DASEN. Cet état pourra servir de référence pour la prochaine campagne de prévisions.

Cependant, si le DASEN n'autorise pas la consultation de l'état définitif des prévisions, il est conseillé au directeur de conserver l'état archivé automatiquement qui ne comprend que les lignes du directeur, afin de servir de référence pour la prochaine campagne de prévisions.